



Nantes le lundi 21 janvier 2019

à l'attention de Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
à l'attention de Messieurs et Mesdames les
Inspecteurs / Inspectrices
de circonscription de la Loire-Atlantique

L'intersyndicale s'est réunie le 21 janvier 2019 au sujet des évaluations nationales CP .

Elle tient également à vous signaler que leurs organisations nationales respectives ont demandé au Ministre l'abandon de ce protocole d'évaluation dans un courrier en date du 14 janvier 2019.

En effet, ces évaluations réduisent les enseignant.es à de simples exécutant.es alors qu'ils/elles sont concepteurs/conceptrices de leur métier. Nous ne voyons pas comment ces tests standardisés permettront à nos élèves de progresser.

Par ailleurs les objectifs de ces évaluations nous inquiètent quant aux visées du ministère dans l'évaluation des enseignant.es et des écoles. Celles-ci semblent dissimuler un choix politique au service d'une idéologie pédagogique : imposer des pratiques, réduire la liberté pédagogique.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, SE-Unsa, Sgen-CFDT, Sud-Education et CGT Educ'Action vous demandent de leur faire confiance dans la mise en œuvre du système d'évaluation de chaque école construit collectivement par les équipes et dans le respect des programmes.

Nous soutiendrons le choix des collègues qui suivront une consigne syndicale de non passation et / ou de non remontée des résultats des évaluations.

Soyez assuré.es, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Messieurs/Mesdames les Inspecteurs et Inspectrices de circonscription, de notre attachement au service public d'éducation.

Rachel Jacquier
Co-secrétaire du
SNUipp-FSU44

Dominique Callo
Secrétaire du
SE-UNSA 44

Gaëtan Papillon
Secrétaire de
CGT Educ'action

Louise Gury
Co-secrétaire de
SUD Education